

**Section 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**

Nom du produit **DuraLink 35**  
9300  
CHEM LINK INC.  
353 E. Lyons Street  
Schoolcraft, MI 49087, États-Unis  
Tél. : 269-679-4440  
Fax : 269-679-4448  
FDS :

**NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE**

Appeler Chemtrec : États-Unis : 1-800-424-  
A l'international : (703) 527-3887  
Utilisation du produit : Mastic  
Catégorie de produits chimiques : Mélange  
FDS préparée le : 19-fév-15  
Auteur de la CHEM LINK Groupe  
de sécurité des  
produits

**Section 2. Identification des dangers**

Classification des dangers : Irritant Catégorie  
2 Mentions d'avertissement : **Danger** Mentions  
de danger :  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317: Peut provoquer une allergie  
cutanée. H319: Provoque une sévère irritation des  
yeux.

## Conseils de prudence :

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un  
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à  
P305 + P351 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution  
+ P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles  
rincer.  
P501: Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation

## Phrases R :

R38 Irritant pour la peau.  
R41 Risque de lésions oculaires graves.  
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

## Phrases S :

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et  
consulter un spécialiste. S39 Porter un appareil de protection des yeux / du visage.

Carcinogénicité : Ce produit ne contient aucune substance classée comme cancérigène sur la liste California  
Proposition 65.

**Etiquette : Pictogramme****HMIG**

**Santé** 1  
**Inflammabilité** 0  
**Réactivité** 0

**Section 3. Composition/Informations sur les composants****SUBSTANCES DANGEREUSES**

<u>Nom de la substance</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Concentration</u>
Aminosilane	1760-24-3	1-3%

**Section 4. Premiers secours**

En cas de contact avec la peau : Nettoyer la zone contaminée par le produit avec de l'alcool éthylique, puis laver avec de l'eau et du savon.  
En cas de contact avec les yeux : Rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin en cas de symptômes ou d'irritation.  
En cas d'inhalation : Un canal d'entrée peu probable. Transporter la victime à l'extérieur. Consulter un médecin.  
En cas d'ingestion : Un canal d'entrée peu probable. Consulter un médecin.

**Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie****DuraLink 35**

Mesures spéciales de lutte contre l'incendie : aucune. Les pompiers doivent porter un équipement de secours complet avec un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.

Moyens d'extinction : secs, mousse. Risques inhabituels d'incendie et d'explosion : aucun. eau, CO<sub>2</sub>, produits chimiques

Point d'éclair : Sans objet.

Limite d'inflammabilité supérieure : Limite Sans objet.

d'inflammabilité inférieure : Sans objet.

Température d'allumage spontané : Sensibilité à Sans objet.

l'impact : Sensibilité aux décharges électrostatiques : La décomposition thermique peut produire des fumées toxiques de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone, d'oxydes de soufre et de sulfure d'hydrogène.

Produits de combustion dangereux :

**Section 6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**

Directives relatives à la manipulation : Utiliser l'équipement de protection individuelle comme recommandé à la section 8. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Nettoyage : Recueillir le produit déversé avec un matériau absorbant tel que du carton, laisser durcir et placer dans un récipient approuvé pour l'élimination des déchets.

Observer les règles OSHA applicables (29 CFR 1910.120).

Exigences réglementaires :

**Section 7. Manipulation et stockage**

Directives relatives à la manipulation : Utiliser l'équipement de protection individuelle comme recommandé à la section 8. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Prévention des incendies et des explosions : Le produit est inflammable dans des conditions normales ; le produit n'est pas non plus explosif. Conserver dans un endroit frais et sec (ce produit polymérise lorsqu'il est en contact avec l'humidité.)

Exigences en matière de conservation :

**Section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

Protection des mains : Porter des gants imperméables comme des gants en vinyle pour minimiser le contact avec la peau. Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection pour éviter tout contact avec les yeux.

Protection de la peau : Porter des gants imperméables comme des gants en vinyle pour minimiser le contact avec la peau. Contrôle de l'exposition environnementale : Pas de contrôles spécifiques nécessaires.

---

**Section 9. Propriétés physiques et chimiques**

Etat physique :	Hydrosolubilité : Insoluble	% de composés volatils : 1,50%
Aspect et odeur :	Pâte, odeur de menthe douce	COV : 21,51 g/l
Point de congélation/fusion	néant	Point d'éclair : S.O. °C (creuset
Seuil olfactif (ppm) :	néant	Température d'auto-inflammation :
Pression de la vapeur :	<1	pH : S.O.
Densité de la vapeur (Air=1) :	>1	Méthode du point d'éclair : Basée sur le
Densité :	12 lbs./gal. (valeur	point d'éclair du composant le plus
calculée)		volatil.
Gravité spécifique :	1,44	LIE : S.O. LSE : S.O.

---

**Section 10. Stabilité et réactivité**

Stabilité :	le produit est jugé stable.		
Conditions à éviter :	aucune	Produits de	La décomposition
connue. Matières incompatibles :		décomposition	thermique peut produire
	aucune connue.	dangereux :	des fumées toxiques de
			monoxyde de carbone
			et/ou de dioxyde de
			carbone.

**Section 11. Informations toxicologiques**

Les informations ci-après se basent sur l'aminosilane. (Voir les sections 2. et 3.)

Oral – Résultat :	DL50 > 2,000 mg/kg. Remarque : Très faible niveau de toxicité.
Absorption cutanée – Résultat :	DL50 > 2,000 mg/kg. Remarque : Très faible niveau de toxicité.
Contact direct avec la peau – Résultat :	Irritation mineure.
Contact direct avec les yeux – Résultat :	Irritation grave. Remarque : Provoque des lésions cornéennes.
Inhalation – Résultat :	CL50 Pas de toxicité aiguë.
Limites d'exposition –	Sans objet.
Sensibilisation –	Non.
Toxicité pour la reproduction –	Non.
Mutagénicité –	Non.
Tératogénicité –	Non.
Produits synergiques –	Aucun.

**Section 12. Informations écologiques**

Aucune donnée disponible.

**Section 13. Considérations relatives à l'élimination**

Si ce produit tel que fourni devient un déchet, il ne répond pas aux critères d'un déchet dangereux au sens de la Loi sur la conservation et la récupération des ressources (RCRA) 40 CFR 261. Ce produit devient un caoutchouc synthétique ferme lorsqu'il a durci. Laisser durcir avant d'éliminer.

**Section 14. Informations relatives au transport**

Informations spéciales de transport	Aucune.
DOT	Non réglementé.
TDG	Non disponible.
PIN	Non disponible

**Section 15. Informations réglementaires**

**Convention de Rotterdam PIC) Annexe III** : répertorié (Composés du tributylétain (impuretés) <2ppm)

**Informations réglementaires aux É.U.**

OSHA 29 CFR 1910-1200 – Irritant.

TSCA – Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans

l'Inventaire TSCA. Quantité CERCLA à déclarer – Sans objet.

Titre

SARA III : Section 302 Substances extrêmement dangereuses –  
Aucune. Section 304 – Sans objet.  
Section 311/312 – Danger immédiat (aigu) pour la santé.  
Section 313 – Aucune.

RCRA – Voir section 13.

Liste California Proposition 65 des substances cancérogènes : Ce produit ne contient pas de substances chimiques déclarées cancérogènes par l'état de Californie.

Liste California Proposition 65 des substances reprotoxiques : Ce produit ne contient pas de substances chimiques déclarées reprotoxiques par l'état de Californie.

Liste California Proposition 65 des substances reprotoxiques :

Classification WHIMS – D2B

**Section 16. Autres informations**

Ce document a été préparé en conformité avec 29 CFR 1910.1200

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la FDS contient toutes les informations requises en vertu du RPC.

Au meilleur de notre connaissance, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, CHEM LINK INC. n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de l'adéquation d'une matière incombe exclusivement à l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter un danger non identifié et doivent donc être manipulées avec précaution. Malgré une description dans le présent document de tous les risques dont nous avons actuellement connaissance, nous ne pouvons pas garantir qu'il s'agit là des seuls risques qui existent.